

Mot de bienvenue

Chers lecteurs,

Le 4^{ème} trimestre 2014 a été marqué par la poursuite des missions de surveillance des cultures, la lutte contre les nuisibles et l'appui au service de protection des végétaux du Burkina Faso dans le cadre de la lutte anti-aviaire.

Les oiseaux granivores ont continué à créer une psychose généralisée chez les producteurs des zones rizicoles de Koulikoro, de Ségou et de Mopti. Des mesures préventives ont été prises pour minimiser l'incidence des dégâts de ces nuisibles sur les cultures.

Une partie de ce bulletin est consacrée à la synthèse de la situation phytosanitaire caractérisée par des manifestations localisées de sauteriaux, de chenilles, de coléoptères, d'autres insectes nuisibles et d'oiseaux granivores dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou.

Un focus y est fait sur la mission d'appui du Mali au Service de Protection des Végétaux du Burkina Faso dans cadre de la lutte contre les oiseaux granivores.

Le bulletin fait ressortir aussi les perspectives pour assurer une bonne protection des cultures, des pâturages et des récoltes.

Bonne lecture

La Rédaction

Suivi phytosanitaire de la campagne agricole

La situation phytosanitaire est demeurée relativement calme avec des cas d'infestations localisées de sauteriaux, de chenilles, de coléoptères, d'autres insectes nuisibles, d'oiseaux granivores, de symptômes maladies et d'incidence d'adventices sur les cultures.

L'application de méthodes de lutte alternatives et chimiques a permis de minimiser les dégâts causés par ces nuisibles.

Les résultats de la surveillance des cultures et de la lutte contre les nuisibles ont été **3 524 ha** prospectés sur lesquels **586 ha** infestés ont été traités.

Concernant les oiseaux granivores, les prospections ont porté sur **1017,50 ha** de dortoirs et d'aires de nidifications sur lesquels, le dénichage a été effectué sur **247 ha** dans les Régions de Kayes, Ségou et de Mopti. Il a été conseillé aux producteurs d'intensifier le gardiennage des champs et des aires de battage du riz.

La situation des nuisibles rencontrés se présente comme suit:

✓ Sauteriaux

Les sauteriaux (Criquet sénégalais et des espèces de Complexe de savane) ont été observés sur le mil, le sorgho, le riz, le niébé, le blé et les jachères dans les Régions de Kayes (Kayes, Kita et Nioro du Sahel), de Koulikoro (Nara), de Sikasso (Sikasso) et de Tombouctou (Bambara Maoudé). La densité variait de 2 à 4 ind/m² (larves) et 3 à 5 ind/m² (adultes) avec des dégâts foliaires par endroits. Au total, **701 ha** ont été prospectés sur lesquels **106 ha** infestés ont été traités avec le Pchlorex CE Chlorpiriphos éthyl CE et Sumicombi alpha ULV.



Photo 1 : *Aiolopus simulatrix*

✓ Coléoptères

Des attaques de coléoptères (Cantharides et Cétoines) ont été observées sur le mil, sorgho, riz pluvial, riz de bas-fond et niébé dans les Régions de Kayes (Kayes, Diéma et Nioro du sahel), de Koulikoro (Kolokani et Nara) de Sikasso (Bougouni et Kolondièba), de Ségou (Ségou et San), de Mopti (Djenne et Bandiagara) et de Tombouctou (Niafouké et Bambara Maoudé). La densité variait de 1 à 6 ind/m² avec des dégâts sur les fleurs et les grains à l'état pâteux. Au total, **1 259 ha** ont été prospectés sur lesquels **194 ha** infestés ont été traités avec le Dursban CE, Pchlorex CE et Sumicombi alpha ULV.



Photo 2: Cantharides sur épis de mil

✓ **Chenilles**

Des attaques de chenilles (*Nymphula sp.*, *Cognesta ingnefisalis*, *Spodoptera sp.*, *Helicoverpa armigera*, *Plutella xylostella*,) ont été observées respectivement sur le riz, le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, l'aubergine, la tomate, le chou et la pastèque dans les Régions de Sikasso (Sikasso, Bougouni et Kolondiéba), de Ségou (Niono et Macina), de Mopti (Mopti, Djenne, Bandiagara et Koro) et de Tombouctou (Bambara Maoudé et Goudam). La densité variait de 2 à 7 ind/m² avec des dégâts sur les feuilles, les épis et les fruits. Au total, **309 ha** ont été prospectés sur lesquels **66 ha** ont été estimés infestés et traités avec le Dursban CE, Pychlorex CE et Lambda super.



Photo 3: *Heilottus armigera* sur la tomate

✓ **Pucerons**

Des attaques de colonie de pucerons ont été observées avec des dégâts foliaires sur le sorgho et le niébé dans les régions de Koulikoro (Dioïla), de Sikasso (Bougouni et Koutiala), de Ségou (Kimpara et Moribila) et de Tombouctou (Bambara Maoudé). Au total, **457 ha** ont été prospectés sur lesquels **158 ha** infestés ont été traités avec le Pychlorex CE et Asmithion ULV.



Photo 4: Colonie de pucerons sur une feuille

✓ **Termites**

Des termites ont été observées pendant les périodes de sécheresse sur le sorgho, le maïs, le riz pluvial, le riz bas-fond, la patate douce dans les Régions de Koulikoro (Dioïla), de Sikasso (Sikasso et Kolondiéba) et sur le blé dans la Région de Tombouctou (Diré). La densité était moyenne avec des dégâts faibles. Au total, **298 ha** ont été prospectés sur lesquels **42 ha** infestés ont été traités avec le Pychlorex CE et le Dursban CE.

✓ **Maladies**

Le charbon de la panicule s'est manifesté sur le sorgho au stade épiaison-maturation dans le Lac Télé à Goundam (Région Tombouctou). Sur une superficie de **480 ha** prospectés, **197 ha** étaient sévèrement infestés avec des dégâts pouvant atteindre 25% des récoltes par endroits. Il a été conseillé aux producteurs l'utilisation de semences saines et traitées.



Photo 5: *Sporisorium*. Sorghi sur sorgho

✓ **Adventice**

Des incidences négatives de mauvaises herbes (*Oryzae sp.*) ont été observées dans les rizières à Toya dans la Commune Rurale de Alafia, Région de Tombouctou où **20 ha** infestés ont été désherbés.

✓ Oiseaux granivores

D'importantes populations d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*, *Passer luteus*, *Quelea erythropus* et *Ploceus cuculatus*) ont été signalées dans les Régions de Kayes (Kayes, Yélimané et Nioro du sahel), de Koulikoro (Ballé), de Ségou (Bla, San, Niono, Macina et Ségou), de Mopti (Mopti, Djenné, Ténenkou, Bankass, Koro et Douentza) et de Tombouctou (Niafunké, Goundam et Bambara Maoudé). La densité variait de 200 à 10 000 ind/ha.



Les prospections ont porté sur **3 938 ha** dont **1018 ha** de dortoirs et d'aires de nidification. Le dénichage a été effectué à Kayes, à Koulikoro, à Ségou, à Mopti et sur une superficie de **247 ha**.

Il a été conseillé aux producteurs d'intensifier l'application des méthodes alternatives de lutte (gardiennage, dénichage, effarouchement, etc.)



Photo 6: Résultats des opérations de dénichage

Coopération en matière phytosanitaire Mali –Burkina Faso

Le 17 octobre 2014, le Gouvernement burkinabè a sollicité un appui d'urgence auprès de la République du Mali par la correspondance N°2014-401/MASA/SG/DGPV/DPVC, suite à l'arrivée massive d'importantes colonies d'oiseaux granivores dans la province de Soum (région du Sahel) où plus de 5 000 hectares de mil et de sorgho au stade grains laiteux, stade phénologique très vulnérable des cultures céréalières.

En réponse à cette lettre, le Ministère du Développement Rural a mis en route une mission conjointe Office de Protection des Végétaux (OPV) / Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) équipée de:

- un (01) véhicule léger de Prospection/traitement Pick Up BJ équipée d'un micron- air AU 8115;
- cinq (05) atomiseurs à moteur à dos AU 8000;
- cinq cent (500) litres de Fenthion 640 ULV;
- cinq cent (500) litres de gas-oil pour assurer le convoyage jusqu'au site de traitement;
- des matériels de protection individuelle, de guidage et d'imagerie (appareil photo numérique).

L'objectif de cette mission, déroulée du 25/10/2014 au 03/11/2014, était d'apporter un appui aux opérations terrestres de lutte chimique contre les oiseaux granivores.



Photo 7: Véhicule équipé de micron-air AU 8115



Photo 8: Véhicule transportant les appareils de traitement et le produit phytosanitaire

L'équipe malienne d'intervention anti aviaire a rejoint celles du Faso à Djibo où le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) était installé.

Une rencontre technique entre le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) du Faso et l'équipe malienne à laquelle s'est joint le Directeur Général de la Protection des Végétaux du Mali a eu lieu à Djibo le 28 octobre 2014 pour dégager la conduite à tenir sur le plan stratégique.



Photo 9: Réunion du PCO à Djibo

Au cours de la mission, l'équipe malienne a formé les agents et chauffeurs du PCO sur:

- les types d'appareils de traitement (AU 8115 et AU 8000);
- la technique d'installation de l'appareil auto porté dans le véhicule;
- l'étalonnage des pas des agents de traitement avec les atomiseurs à dos;
- le calibrage des appareils;
- les techniques de traitement;
- les précautions avant, pendant et après traitement (aspects sécuritaires);
- l'entretien des appareils de traitement;
- l'identification des oiseaux granivores rencontrés.

Au cours de cette mission **2 970 ha** ont été prospectés sur lesquels les **1866 ha** qui nécessitaient une intervention ont été traités.

Dans l'ensemble, la mission d'appui au Burkina s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les autorités Burkinabè ont très bien apprécié l'appui du Mali qui a non seulement permis de réduire considérablement les dégâts sur les cultures dans la province de Soum mais aussi de renforcer les capacités des collègues Burkinabè.

La mission a conseillé pour l'avenir, de mettre un accent particulier sur l'application des méthodes alternatives de lutte (gardiennage, dénichage, etc.), la formation plus approfondies des agents burkinabè sur les techniques d'identification des espèces aviaires, d'estimation de densité aviaire, de taux de mortalité après traitement et sur les techniques de traitement des sites aviaires.

Autres informations

Au cours du 4^{ème} trimestre 2014, le Directeur de l'Office de Protection des Végétaux a participé:

- aux travaux de la réunion extraordinaire du Comité Technique de Coordination de la Lutte antiacridienne convoquée par l'Autorité du Liptako Gourma suite à l'invasion aviaire dans le nord Burkina (Ouagadougou, du 26 au 28/10/2014);
- à l'atelier de validation de l'étude sur le renforcement des infrastructures et des équipements de contrôle sanitaire et phytosanitaire (SPS) dans les Etats membres de l'UEMOA à Ouagadougou, Burkina Faso du 08 au 10 décembre 2014.

Dans le cadre de la diffusion de l'information phytosanitaire, une fenêtre dédiée exclusivement à l'OPV est créée sur le site web du Ministère du Développement Rural (www.developpementrural.gouv.ml). Dans cette fenêtre, s'y trouve entre autres l'évolution de la situation des nuisibles des cultures à travers les bulletins phytosanitaires et des documents techniques relatifs à la protection des végétaux.

Perspectives

Les activités du premier trimestre 2015 seront consacrées à la:

- tenue de la 11^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'OPV;
- poursuite des activités de prospections phytosanitaires et de lutte contre les nuisibles des cultures, des pâturages et des récoltes.